

## **SESSIONE URDINARIA DI U 16 DI NUVEMBRE di u 2022**

**N° 2022 /M3/32**

**Quistione orale dipusitata da Jean-Alain TARELLI à u nome di u gruppu Ghjuventù di u Centru Drittu.**

### **Ughjettu : Schéma routier.**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le processus de Matignon s'était soldé par le vote de la loi du 22 janvier 2002 avec comme mesure phare le Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI) dont le milliard initialement prévu (avant d'être quasiment doublé au gré des quatre conventions) devait permettre de financer majoritairement les investissements structurants dans le but de permettre le rattrapage qui s'imposait en termes d'équipements collectifs, au premier rang desquels les infrastructures de transports, principalement routières.

Après des travaux d'envergure effectués lors de la première décennie du Plan Exceptionnel d'Investissement, force est de constater qu'un ralentissement s'est fait sentir ces dernières années. Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) relatif aux infrastructures routières adopté en avril 2017 à hauteur de 363 millions d'€ n'a pas été tenu, ni en termes de financements ni en termes de calendrier. Vous vous étiez engagé à l'actualiser une 1<sup>ère</sup> fois en 2018, après quoi avait été fixée la date d'avril 2019.

On entend que telle ou telle opération serait suspendue ou déprogrammée tout comme on constate des retards manifestes de mise en œuvre du programme. Pourtant, des points noirs existent sur nos routes territoriales, sur des axes pourtant très fréquentés. La convention avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour l'appui technique à la concrétisation de la continuation de la 4 voies au-delà d'Arena vers Talasani a été reconduite dernièrement, mais pourtant, on n'a toujours rien de concret, ni sur le tracé, ni sur les procédures en cours... C'est un axe prioritaire et un chantier à privilégier.

Monsieur le Président, une réactualisation du PPI Infrastructures routières s'impose, pour prendre à la fois connaissance et acte des déprogrammations envisagées et pour revoir les priorités au sein d'un calendrier prévisionnel viable.

Y souscrivez-vous ?

Je vous remercie.